

Conditions d'entrée au Maroc

PASSEPORT

Les voyageurs venant de Suisse, de France, d'Allemagne et d'Autriche n'ont pas besoin de visa pour entrer dans le pays pour un séjour n'excédant pas trois mois. En revanche, le passeport doit être valide au moins six mois à compter de la date d'entrée. Veillez à avoir toujours sur vous votre passeport tout au long du voyage.

COVID PANDEMIE

Un formulaire médical des autorités marocaines devra être rempli pour chacun des voyageurs entrant dans le pays.

Nous vous recommandons d'imprimer et de remplir ce formulaire médical (1 formulaire par personne) avant le départ ; vous le remettrez à votre arrivée au Maroc : www.onda.ma

VACCINATIONS

Aucun vaccin particulier supplémentaire n'est nécessaire au Maroc. Pensez à vérifier si vous êtes à jour des vaccinations usuelles en Europe contre la diphtérie, la polio et le tétanos. La vaccination contre l'hépatite A et B est par ailleurs recommandée.

RÈGLEMENTATIONS DOUANIÈRES

Vous devrez remplir une déclaration de douane pour l'importation temporaire d'un appareil GPS. Vous pourrez emporter avec vous dans le pays de l'argent liquide en Francs suisse et en euros, le maximum autorisé étant de 10 000 euros. L'importation de monnaie marocaine n'est autorisée que jusqu'à hauteur de l'équivalent de 200 euros et son exportation est interdite.

INFORMATIONS SUR LA RÉSERVATION AU MAROC

Vous devrez remplir, au contrôle des passeports au Maroc, un bref formulaire qui vous sera transmis dans l'avion ou qui sera disponible à l'aéroport à votre arrivée. Vous devrez y renseigner les données concernant votre vol et votre passeport, et indiquer où vous serez hébergés à votre arrivée : Merci d'emporter avec vous notre confirmation de réservation. Nous vous donnerons avant votre départ le nom de l'hôtel ou du Riad où vous serez logés au début du séjour.